

DOCUMENT A CONSERVER ET A LIRE ATTENTIVEMENT !

**REGLES IMPORTANTES DU CENTRE AÉRÉ DE FÉVRIER
A LA RIPPE
du 19 au 23 février 2024**

Accueil de votre enfant durant la semaine :

C'est avec grand plaisir que l'équipe d'animation du centre aéré va accueillir votre (vos) enfant(s) à la Rippe durant cette semaine. Nous tenons à vous rappeler les horaires d'accueil des enfants :

Début de journée :

Nous accueillons les enfants dès 8h00 et jusqu'à **8h30 au plus tard** à la Maison de Quartier de Carouge (MQC), rue de la Tambourine 3, 1227 Carouge

Si votre enfant est malade lors des trajets en car, nous vous prions de lui donner un médicament approprié et de nous en avertir.

Fin de journée :

- Du lundi au jeudi : 17h30 à la MQC
- Le vendredi : 16h30 à la MQC

A l'arrivée du car à la MQC, nous assurons une permanence **du lundi au jeudi jusqu'à 18h et le vendredi jusqu'à 17h.**

Nous n'assurons aucune surveillance au-delà de ces heures et vous remercions de venir chercher votre enfant au plus tard pour cet horaire.

En raison des conditions de circulation, un retard du car peut survenir. En cas de retard de notre part, vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone : **077.440.24.41.**

Les activités

Chaque jour, différentes activités sont proposées aux enfants : jeux, bricolages, cuisine, balades, etc. Le repas de midi est réalisé sur place par un cuisinier avec l'aide des enfants qui le désirent. Le repas de midi et le goûter sont compris dans le prix. En cas de grande sortie, un pique-nique vous sera demandé.

NOS ATTENTES

Equipement : *IMPORTANT !*

L'habillement des enfants doit être pratique, chaud et non délicat, ainsi que des chaussures adaptées à la météo.

Vous voudrez bien donner aux enfants :

un sac à dos avec : des habits de rechange et des pantoufles.

Il est demandé que tous les vêtements et objets soient marqués au nom de l'enfant, y compris le sac. Néanmoins, l'enfant reste responsable de ses affaires, dans la mesure du possible.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés lors du centre aéré !

L'argent de poche et les bonbons sont inutiles.

Conditions d'inscription et d'annulation :

L'inscription doit être complète et remplie **lisiblement**. Le présent document ne doit pas nous être remis, il est à conserver par vous-même.

Une facture vous sera envoyée et devra être **payée avant le 31 janvier 2024**.

Les annulations doivent se faire par écrit, **au plus tard le 2 février 2024**. **Passé ce délai**, la totalité de la facture sera due.

En cas d'absence, un remboursement des jours concernés ne pourra intervenir que sur présentation d'un certificat médical.

Attention : le non-paiement de la facture ne constitue pas une annulation !

Payer ne dispense pas de s'excuser : vous pouvez nous joindre au **022.308.88.50** le lundi et mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou durant la semaine dès 8h au **077.440.24.41** et nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Jours en attente :

Si une place se libère, nous vous avertirons en temps utile. Vous pouvez également vous renseigner auprès de notre secrétariat, tous les jours de **de 14h à 17h30** au tél. n° **022.308.88.50**.

Consignes aux parents

Les parents sont priés de rappeler à leur enfant qu'il doit respecter les consignes données par les responsables de l'encadrement. En cas de désobéissance, la responsabilité des parents et celle de leur enfant pourra être engagée.

En cas d'urgence, le responsable légal autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de l'enfant, y compris celles préconisées par un médecin.

Le responsable légal s'acquittera des frais occasionnés pour les soins donnés à son enfant, y compris les frais de transport. Il déclare que son enfant est assuré contre la maladie et les accidents en Suisse et à l'étranger.

Pour l'équipe d'animation,
Isabelle BUISSON